

PIERRE MOSCOVICI MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

NICOLE BRICQ MINISTRE DU COMMERCE EXTERIEUR

BERNARD CAZENEUVE MINISTRE DELEGUE CHARGE DU BUDGET

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

www.commerce-exterieur.gouv.fr

Paris, le 12 juin 2013 N° 650/286

10 000 contrefaçons de paquets de biscuits BN saisies par les douaniers marseillais

Pierre MOSCOVICI, ministre de l'Economie et des Finances, Nicole BRICQ, ministre du Commerce extérieur et Bernard CAZENEUVE, ministre délégué chargé du Budget, félicitent les douaniers marseillais, pour leur saisie de 10 000 paquets de biscuits contrefaisant la marque « BN ».

Le 15 mai dernier, suite à un ciblage par la brigade maritime des douanes de Marseille, un poids lourds a été contrôlé à sa sortie du port de Marseille. A l'intérieur, les agents ont découvert 20 000 paquets de biscuits fabriqués par une société alimentaire tunisienne et destinés à une société basée à Lyon.

Après retenue douanière, la moitié du chargement, soit 10 000 paquets de 16 biscuits, a été reconnue comme contrefaisant la marque BN, en raison du visage souriant sur le biscuit.

Des échantillons de ces produits sont en cours d'analyse par le Service Commun des Laboratoires.

En 2012, la douane française a saisi 4,6 millions de contrefaçons pour une valeur de 287 millions d'euros. Les contrefaçons peuvent être potentiellement dangereuses et représentent une menace pour l'économie légale et l'innovation.

Contact presse:

Service presse de la DGGDI: Serge Puccetti, directeur de la communication: 01 57 53 47 18 / 42 11